



Alzheimer

BELGIQUE

asbl



Rapport d'activité 2025



www.AALZ.be

info@aalz.be
02/428.28.10

TABLE DES MATIERES

DÉJÀ 40 ANS DE SOLIDARITÉ ET D'ENGAGEMENT AU SERVICE DES PERSONNES MALADES ET DE LEURS AIDANTS-PROCHES. 2

I. NOS ACTIVITÉS 4

1. LA SENSIBILISATION ET L'INFORMATION 5

- A. GUIDANCE 5
- B. MÉDIAS 5
- C. OUVERTURE D'UN SIÈGE D'EXPLOITATION EN WALLONIE 7
- D. LA PROMOTION DE LA SANTÉ EN RÉGION BRUXELLES-CAPITALE 7
- E. ÉCHANGES RÉSEAUX 7
- F. LE TRAVAIL DE COORDINATION DE NOTRE RÉSEAU D'INDÉPENDANTS TRAVAILLANT DANS ASAPP 9
- G. PARTENAIRE AU SEIN DE LA FONDATION D'UTILITÉ PUBLIQUE BE-SOURCE 10
- H. DEUXIÈME ANNÉE DE PARTENARIAT AVEC CERA 11
- I. PARTICIPATION AU CONSORTIUM ITAV « IT TAKES A VILLAGE » 11
- J. FINANCEMENT D'UN PROJET VIA LA FRB « VIEILLIR AVEC DES DIFFICULTÉS COGNITIVES EN BRABANT WALLON » 12
- K. POURSUITE DE NOTRE PARTICIPATION AU PROJET DES PRESCRIPTIONS MUSÉALES DE LA VILLE DE BRUXELLES 12
- L. NAISSANCE DU PROJET « ALZHEIMER, ART ET CULTURE » 12
- M. PROJET « LE CHANT DE LA MÉMOIRE » DU MUSÉE DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE 12
- N. 21 SEPTEMBRE : JOURNÉE MONDIALE CONTRE LA MALADIE D'ALZHEIMER 13
- O. LES SOLLICITATIONS VARIÉES AUXQUELLES NOUS AVONS RÉPONDU 14

2. LES ACTIVITÉS DE SOUTIEN ET DE RÉPIT 16

- A. LES ACTIVITÉS POUR LES AIDÉS ET LES ACTIVITÉS COMMUNES (AIDANTS ET AIDÉS) 16
- B. LES ACTIVITÉS POUR LES AIDANTS 18

3. L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE DANS LE CADRE DU PROTOCOLE 3 20

4. FORMATIONS ET CONFÉRENCES 21

- A. LES FORMATIONS ET LES CONFÉRENCES DONNÉES EN 2025 21
- B. LES PARTAGES D'EXPERTISES ET LES ATELIERS DE SENSIBILISATION DANS LE CADRE DU RÉSEAU 107 BRUXELLOIS 22
- C. PARTICIPATION À DES COLLOQUES, À DES FORMATIONS OU ÉVÉNEMENTS 22

5. ACTIONS À DESTINATION DES POUVOIRS PUBLICS ET DES POLITIQUES 24

6. LES 40 ANS D'ALZHEIMER BELGIQUE 26

7. LES ACTIONS DE RÉCOLTE DE DONS 26

- A. PARTICIPATION AUX 20 KM DE BRUXELLES 26
- B. TRAIL NOCTURNE DU BAD BEE CLUB 28
- C. CONCERT CARITATIF ORGANISÉ PAR LA FILLE D'UNE PERSONNE MALADE, AUJOURD'HUI DÉCÉDÉE 28

II. PARTENARIATS 29

III. GRH DE L'ASBL AU 31.12.2025 30

1. LES MEMBRES DU CA 30

2. LES MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE 30

3. L'ÉQUIPE 31

4. LES INDÉPENDANTS 31

5. LES BÉNÉVOLES 31

Déjà 40 ANS de solidarité et d'engagement au service des personnes malades et de leurs aidants-proches.

Ce rapport d'activité 2025 est marqué par les 40 ans de l'association.

Aussi, quoi de plus naturel de l'introduire par le discours de sa Présidente, Madame Karin Van Loon Kalb, prononcé dans le cadre de l'anniversaire de l'association.

« Quatre décennies d'accompagnement, de solidarité et d'engagement au service des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer et de leurs proches. Quatre décennies aussi à tenter de porter une voix forte pour faire avancer cette cause auprès des autorités, ce qui n'est pas le plus facile.

Crée en 1985 par Rosanne Westerman, l'objectif premier était de créer une association d'entraide réunissant les familles concernées par la maladie.

Depuis, Alzheimer Belgique s'est structurée, n'a cessé de grandir, de s'adapter et de se réinventer pour répondre aux besoins complexes des familles confrontées à cette maladie.

Cette année nous avons atteint les 1000 familles aidées via le protocole 3 de l'INAMI. Le réseau d'indépendants, ergothérapeutes ou psychologues qui collaborent avec l'association s'est considérablement étoffé.

Si Alzheimer Belgique est aujourd'hui une association reconnue, c'est avant tout grâce à l'investissement quotidien de ses salariées. Vous êtes le cœur battant de notre organisation, celles qui, chaque jour, mettent en œuvre notre mission avec professionnalisme, empathie et créativité.

Grâce à vous, grâce à votre engagement sans faille, des personnes ont trouvé écoute, soutien et accompagnement. Vous aidez des familles à ne pas se sentir seules, des aidants de trouver des ressources, des personnes atteintes de troubles neurocognitifs à vivre dans la dignité et le respect.

Ergothérapie à domicile, soutien psychologique, groupes de parole pour les aidants, art-thérapie, participation au réseau de prescription muséales, concerts à la Monnaie, formations sont une liste non exhaustive de vos actions.

Que vous soyez au contact direct des familles en vous rendant au domicile ou en en prenant la ligne téléphonique, que vous organisiez des formations, que vous gériez l'administratif ou que vous portiez notre voix auprès des pouvoirs publics, chacune de vos actions compte. Votre dévouement, votre résilience et votre passion forment les piliers des actions.

Et je n'oublie pas l'investissement efficace, souvent dans l'ombre, des professionnels de santé, des bénévoles et des membres de l'organe d'administration sans qui, rien ne serait possible.

L'accompagnement à domicile apporte des solutions aux besoins réels des personnes. Et au-delà du soutien direct aux familles, il permet aussi, en partant des situations individuelles, de sensibiliser l'environnement et de construire une société soutenante et accueillante pour faire face aux enjeux des maladies neurocognitives.

En 40 ans la société prend lentement conscience de l'ampleur du défi mais les politiques publiques évoluent lentement, trop lentement. Pourtant, la maladie d'Alzheimer reste un enjeu de santé publique majeur.

Le nombre de personnes touchées ne cesse d'augmenter, et les besoins en accompagnement sont immenses. Les défis futurs restent énormes.

Récemment nous avons intégré la Fondation d'utilité publique Be.Source qui rassemble des associations œuvrant pour le bien-être des personnes âgées.

Avec d'autres partenaires, nous avons créé la coupole « Ensemble pour Alzheimer » « Samen voor Dementie » afin d'être plus forts pour porter la voix de notre public, de notre cause en nous basant sur le précepte : « Seuls nous ne pouvons rien, ensemble nous pouvons plus ».

Pussions-nous, pour les 40 prochaines années, continuer à avancer ensemble pour que chaque personne touchée par la maladie d'Alzheimer puisse vivre avec dignité, entourée et soutenue. »

I. NOS ACTIVITÉS

✿✿✿ Les personnes malades et leurs proches

Nos interventions ont pour objectifs d'informer et de répondre aux questions sur la maladie et ses répercussions dans la vie quotidienne. Nous apportons des éléments de connaissance, de compréhension ainsi que des informations pratiques et des solutions concrètes. Nous insistons auprès des aidants-proches sur l'importance d'aussi se préserver eux-mêmes et d'accepter de se faire aider.

✿✿✿ Les professionnels en contact avec des personnes présentant des troubles cognitifs

Afin de promouvoir une certaine philosophie d'accompagnement et s'appuyer ensuite sur un réseau compétent, nous agissons, notamment via des formations, des supervisions et des échanges de bonnes pratiques, auprès de nombreux professionnels amenés à être en relation, régulièrement ou ponctuellement, avec des personnes présentant des troubles cognitifs.

Nous menons des actions de développement communautaire en favorisant les échanges et la mise en commun de réseaux entre professionnels afin de responsabiliser chacun sur son rôle de relais auprès des familles.

✿✿✿ Le grand public

La maladie d'Alzheimer est une maladie qui fait peur. Les familles qui y sont confrontées se retrouvent souvent seules après l'annonce du diagnostic et ne savent pas vers qui se tourner. Informer et sensibiliser pour changer le regard et générer des solidarités, créer ou maintenir du lien et une vie sociale, ont une importance primordiale dans le maintien de la qualité de vie des familles.

✿✿✿ Les responsables politiques et les acteurs sociaux

Nous participons à des groupes de réflexion et nous formons les acteurs de terrain. Nous rencontrons et alertons les responsables politiques et les pouvoirs publics sur les besoins des personnes malades et de leur entourage.

1. La sensibilisation et l'information



A. Guidance

89% des appels reçus via la ligne téléphonique d'Alzheimer Belgique concernent des demandes d'information et de soutien. Cela se concrétise très souvent par l'intervention d'un professionnel de santé (entretien individuel, accompagnement à domicile, inscription aux activités organisées par l'asbl ou relais vers une structure adaptée à la situation).

Comme les années précédentes, la ligne téléphonique de l'asbl est accessible du lundi au vendredi de 9h à 16h, à l'exception du mardi où l'asbl est accessible uniquement l'après-midi.

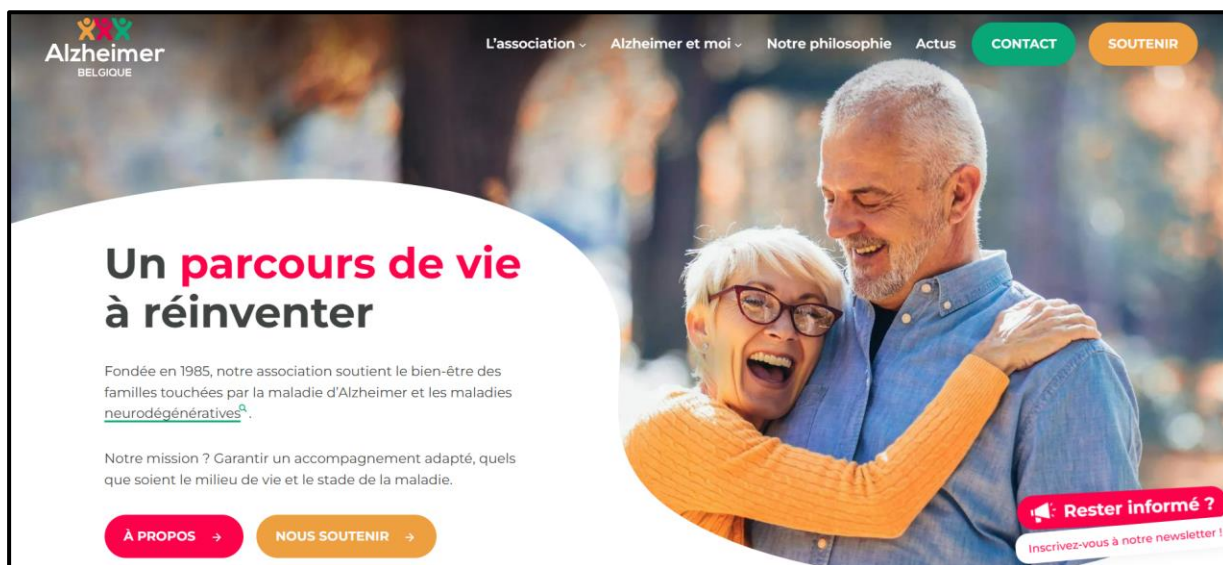
La prise en charge de la ligne téléphonique est répartie entre chaque salariée formée à l'écoute et capable d'aiguiller les familles vers les solutions pertinentes.

Sur un total de 1343 appels en 2025, nous avons répondu à 1189 appels concernant directement une situation familiale dans le besoin (770 familles et 419 professionnels). Cela représente une augmentation des appels traités de 15% par rapport à l'année précédente.

B. Médias

★ Site web (www.aalz.be)

Le nouveau site web est aussi un nouvel outil de communication. Il met en évidence les actualités de l'association et offre la possibilité de mettre en lien les familles ou les professionnels avec les différents services offerts. Certains de ces services peuvent être réservés en ligne, ce qui donne de la flexibilité aux familles.



★ Newsletter

Après le lancement du nouveau site internet, l'équipe a développé et diffuse une newsletter trimestrielle !

Quatre newsletters ont été envoyées à un large public, soit 3.500 personnes et une a été envoyée à un public ciblé reprenant le réseau d'indépendants, de psychologues, d'ergothérapeutes et de case managers i collaborant à nos activités.

★ Facebook (Alzheimer Belgique asbl)

La page Facebook reste un moyen de communication très accessible tant pour les familles que pour les professionnels. En moyenne, nous diffusons deux publications par semaine, publications qui portent sur l'actualité, le relais d'informations pertinentes et d'événements.

Début 2025, nous comptabilisons 3200 abonnés à la page FB, ce qui représente une augmentation de 7% par rapport à 2024 !

★ Émissions de télévision et articles de presse

En avril, a été publié un article se basant sur une interview de l'équipe et portant sur une nouvelle étude questionnant le diagnostic de la maladie d'Alzheimer. Cet article a été publié dans le magazine du Vif ainsi que sur le site internet. Il s'intitule « Et si la maladie d'Alzheimer se détectait... dans les yeux ? Les espoirs d'une nouvelle méthode de diagnostic » ;

Comme chaque année, un communiqué de presse a été diffusé lors de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer sous l'angle de l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou autres troubles apparentés et mettant en avant des capsules vidéo de personnes concernées par la maladie et réalisée par l'équipe : personnes malades, aidants-proches, professionnels du domicile ;

En avril, le travail de l'équipe a été mis en valeur dans « Le Ligeur » et en décembre via une interview par une journaliste indépendante Valeria Camia.

C. Ouverture d'un siège d'exploitation en Wallonie

En 2025, l'asbl a eu l'opportunité d'ouvrir un siège d'exploitation dans les bureaux de la Ligue Belge de la Sclérose En Plaque (LSEP) à Nannine. Depuis le mois de mars, un bureau est occupé, au sein du bâtiment, tous les vendredis. Cela offre la possibilité à une salariée de recevoir des familles dans le namurois. Le rapprochement de ces deux associations était une évidence et renforce les collaborations et synergies.

L'association a ainsi l'opportunité de se rapprocher d'autres associations situées dans ces locaux, à savoir l'association Parkinson, l'asbl PMR récup ainsi qu'ergo2.0.

Cela permet à Alzheimer Belgique d'avoir, non seulement, un ancrage en Wallonie mais également de tisser les liens spécifiques avec le réseau local.

Une salle de réunion est également mise à notre disposition pour y organiser des formations ou des rencontres avec le réseau. Ce qui est non négligeable afin de compléter nos actions pour répondre au mieux à toutes les demandes.

D. La promotion de la santé en région Bruxelles-Capitale

Alzheimer Belgique a rentré une nouvelle demande en « initiatives Promotion de la santé » pour 2025. La politique de promotion santé dans le nouveau plan de la région Bruxelles-Capitale ne nous a pas accordé de subside en 2025, contrairement à 2024. Or, il permettait de financer nos actions de sensibilisation et d'information via les médias et le site internet ainsi que nos actions de construction et de mobilisation du réseau.

Comme ces actions nous semblent essentielles, un nouveau dossier en « initiatives Promotion de la santé » a été déposé pour soutenir nos actions en 2026.

E. Échanges réseaux

Les échanges et rencontres avec le réseau sont indispensables pour répondre aux multiples demandes et aux situations complexes rencontrées mais aussi pour communiquer sur nos actions et projets.

Que ce soit à Bruxelles ou en Wallonie, nous continuons à interpellier et travailler de manière régulière avec d'autres asbl, dont les actions sont complémentaires à celles d'Alzheimer Belgique. Il s'agit : du Collectif Auguste et les Autres, de Baluchon Alzheimer, d'Infor-Homes, de Senoah, de l'asbl aidants-proches, de Télésecours, de Broes d'Expertise Centrum Dementie, de la Ligue des Usagers des Services de Santé, du réseau SAM, du forum des membres de Brusano, du CLPS du Brabant Wallon, du SISD, des centres de coordination du Brabant Wallon, de la LBFSM et encore d'autres.

En tant que membre fondateur de l'association « Ensemble pour Alzheimer », nous continuons à œuvrer avec les partenaires dans une dynamique collaborative, rassemblant plusieurs organisations engagées face à la maladie d'Alzheimer et aux maladies apparentées (Alzheimer Liga Vlaanderen, Baluchon Alzheimer, Expertise Centrum Dementie, Fondation Recherche Alzheimer). Ce regroupement a été constitué en asbl le 10 avril 2024 sous la dénomination Alzheimer Dementia Network Belgium (ADNBe) avec une publication au Moniteur Belge le 12 juillet 2024.

Sa mission principale est d'informer, soutenir et sensibiliser largement aux enjeux cruciaux liés à ces maladies. Cette organisation permet de porter d'une seule voix les enjeux auxquels nos associations font face et de rencontrer les responsables institutionnels et politiques. En 2025, des échanges ont eu lieu avec le

cabinet du Ministre Frank Vandenbroucke et une rencontre a été organisée avec le cabinet du Ministre Yves Coppieters.

Depuis 2024, Alzheimer Belgique collabore également avec différentes associations qui accompagnent des maladies chroniques et dégénératives en menant, entre autres, un travail réflexif sur le rôle du case-management spécifique. Ces associations sont la Ligue Belge de La Sclérose en Plaque (SEP), l'Association Parkinson, la Ligue Huntington et l'association pour la Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA). Fin 2025, cette collaboration a pris une nouvelle dimension. Il a, en effet, été décidé de s'associer pour représenter les associations de patients avec une maladie neuro-évolutive au sein des différentes futures Organisations Locorégionales de Santé (OLS) en création en Wallonie.

Ci-dessous, nous listons les principales rencontres dans le cadre d'un échange bilatéral ou d'un événement :

★ Bruxelles

- Rencontre avec la neuropsychologue de la clinique de la Mémoire de St Luc, le 6 janvier, pour envisager des axes de collaboration ;
- Participation au Conseil d'Action Régionale les 10 mars, 1 juillet et 18 novembre. Partage des actualités et des actions travaillées en collaboration région et bassins et participations à des tables de discussions sur des thématiques liées au plan d'actions régional.
- 24 mars : visite des locaux du « senior service » asbl dans le cadre de notre projet de groupes de soutiens à Anderlecht ;
- Participation le 21 mai et 15 octobre aux réunions thématiques « coordination personnes âgées » par la LBSM (ligue bruxelloise pour la santé mentale). La thématique annuelle repose sur l'accompagnement des personnes âgées présentant à la fois des troubles neurocognitifs et troubles psychiatriques
- Rencontre de Muriel Moens, coordinatrice des référents pour la démence pour Bruxelles au sein d'Infor-Homes, le 4 juin
- Le 18 juin, rencontre dans nos locaux de la responsable de la Fédération « coordination de soins » ;
- Rencontre PsyBru Senior le 26 juin ;
- A l'occasion de leur changement de direction, rencontre d'Happy Days dans nos locaux le 1^{er} juillet ;
- Rencontre avec Dionysos (équipe mobile gériatrique) le 29 juillet ;
- Rencontre avec un membre de l'équipe de Brusano par rapport à l'organisation de notre guidance téléphonique le 27 août ;
- Participation à une concertation thématique sur la liaison hôpital-ambulatoire chez Brusano le 16/9.

★ Wallonie

- Participation régulière au groupe santé mentale du CLPS ;
- Le 14 mars, participation à une journée de formation « Gériatrie » au Grand Hôpital de Charleroi et tenue d'un stand en vue de construire un partenariat autour du case management ;
- Le 3 juin, rencontre d'Ergo 2.0 concernant la poursuite du projet initié quelques mois plus tôt ;
- Participation aux rencontres du CLPS (Centre Local de Promotion de la Santé) du Brabant Wallon, groupe personnes âgées à domicile, les 3 juillet et 18 décembre afin de nourrir les réflexions autour des aînés au sein de cette région ;
- Rencontre avec le CLPS (Centre Local de Promotion de la Santé) de Namur, le 2 octobre en vue de mieux cerner notre place au sein de cette province mais également dans les futures OLS ;
- Echange avec la Plateforme Alzheimer Luxembourg, le 13 octobre, en vue de partager nos activités et actualités pour mieux savoir comment orienter les familles ;
- Participation à une matinée de rencontre organisée par le réseau GéroNam, le 20 novembre.

★ International

- Participation à la table ronde organisée par France Alzheimer, le 21 février ;
- Echange avec « Allo Alzheimer » le 26 mai en vue de comprendre leur service et le soutien qu'ils pourraient apporter aux familles belges.

★ Rencontres autour de la thématique du case management spécifique

- En 2025, un partenariat a été développé avec le Réseau Hospitalier Charleroi Métropole (RHCM) afin de proposer une permanence de case manager au sein du Grand Hôpital de Charleroi et de la Clinique Notre Dame. Cette permanence se mettra en place en 2026. Plusieurs rencontres ont été nécessaires pour concrétiser ce projet : 18/04, 16/06, 3/10, 24/11 ;
- Le 18 février, les cases managers faisant partie du groupe de travail organisé au sein de l'association se sont rassemblés afin de poursuivre les réflexions sur la pratique de terrain. Cela a permis de proposer une présentation ciblée lors de la journée de formation des indépendants intervenants dans le cadre du projet ASAPP, le 13 juin.

F. Le travail de coordination de notre réseau d'indépendants travaillant dans ASAPP

Afin de faire face aux demandes et répondre aux besoins sur la majeure partie du territoire francophone, l'asbl coordonne un important réseau de case managers, d'ergothérapeutes et de psychologues indépendants. Ceux-ci travaillent selon une méthodologie développée par l'asbl et dans le respect de la philosophie d'accompagnement d'Alzheimer Belgique.

Ils sont sollicités pour assurer diverses actions :

- ✘✘✘ Les accompagnements à domicile dans le cadre du projet ASAPP ;
- ✘✘✘ L'animation d'activités à destination des personnes malades ou des aidants-proches ;
- ✘✘✘ L'animation de groupe de soutien, en coanimation avec un membre de l'équipe salariée ou en coanimation indépendante avec une supervision d'un membre de l'équipe ;
- ✘✘✘ De manière plus ponctuelle pour l'animation de formations.

Les salariées de l'association consacrent une part importante de leur temps à coordonner et soutenir cette équipe de professionnels indépendants.

Afin d'orienter les familles de façon adéquate, chaque collaborateur indépendant définit sa zone géographique d'intervention.

Cette gestion regroupe différentes actions :

- Le recrutement d'indépendants : pour l'année 2025, l'équipe, déjà constituée au fil des années précédentes, a été assez stable. Cependant, nous avons lancé des recrutements pour renforcer certaines zones géographiques et également étudier des candidatures reçues de manière spontanée. Au total, nous avons reçus 29 candidatures qui ont débouché sur 15 entretiens de recrutement et sur 11 nouvelles collaborations pour mieux couvrir le territoire tant sur la zone de Bruxelles qu'en Wallonie.
- La gestion de fin de collaboration : certains professionnels arrêtent la collaboration avec l'association. Cela nécessite d'assurer l'accompagnement des familles afin qu'elles continuent à bénéficier de l'aide dont elles ont besoin. Avant chaque fin de la collaboration, un travail de clôture et de réorganisation des suivis en cours est effectué.

En 2025, six professionnels ont mis fin à leur collaboration. La majorité pour répondre à de nouvelles opportunités professionnelles.

- L'organisation de journées de formation : deux journées de formation ont été programmées mais l'une d'elle, prévue le 25/11, a dû être reportée en 2026 pour cause de grève générale. Celle qui s'est déroulée le 13 juin à Naninne a permis d'aborder les thématiques suivantes :
 - ✓ « La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées : point sur les avancées, nouvelles technologies et sur la thématique aider l'aidant » par le Dr Vanderheyden, neuropsychiatre ;
 - ✓ Etat des lieux et mise en pratique du rôle de case manager spécifique, à la suite du travail réalisé lors des derniers mois au sein de l'association ;
 - ✓ Exploration d'outils et de supports dans le cadre d'ateliers.
- L'organisation de formations ciblées : une formation « Kit de démarrage » a été mise en place. Il s'agit d'une formation spécifique d'une demi-journée pour les indépendants qui rejoignent l'association ou ceux qui souhaitent actualiser leurs connaissances. Elle permet de partager la philosophie de l'association, de faire le point sur les différentes maladies neurodégénératives de type Alzheimer et de partager des outils utiles pour les accompagnements. Elle s'est tenue le 24 juin.
- La mise à disposition d'outils soutenant les accompagnements : nous étoffons régulièrement les outils mis à disposition des professionnels. Les indépendants ont accès à cette bibliothèque de ressources via le support « Teams » (via un identifiant). Cette bibliothèque va évoluer en 2026 vers la mise en place d'un accès réservé aux professionnels adhérents sur le site internet.
- L'organisation de réunions pluridisciplinaires : afin maintenir un lien fort avec les professionnels tout au long de l'année mais également questionner et outiller les pratiques, nous organisons une fois par mois, une réunion pluridisciplinaire, en visioconférence. Ces réunions sont coanimées par deux professionnels de l'association, à tour de rôle. Ces réunions sont un lieu d'échanges et de partages de « bonnes pratiques ». Elles sont l'occasion d'inviter des extérieurs pour éclairer l'équipe sur une thématique plus spécifique. Ce fut le cas de « Respect Seniors » le 20 février et de l'association pour la maladie à Corps de Lewy, le 17 octobre.
- La disponibilité, l'écoute, le soutien et le suivi : les accompagnements réalisés sont parfois complexes. Les salariées de l'association se rendent disponibles pour l'écoute des professionnels ayant besoin de soutiens dans leur réflexion et leur pratique professionnelle. Il faut parfois aussi clarifier certains éléments avec les familles. L'association se porte garante du respect du cadre d'intervention, est à l'écoute des besoins et recherche des solutions pour y répondre au mieux.

G. Partenaire au sein de la fondation d'utilité publique be.Source

Depuis 2024, Alzheimer Belgique est membre du HUB « Fondation be.Source ». Cette fondation œuvre au développement de solutions afin d'améliorer les conditions de vie des seniors démunis.

La « Fondation be.Source », qui a vu le jour en 2010, a pour priorité de "soutenir et fédérer les actions pour améliorer les conditions de vie des seniors fragilisés."

Ce partenariat, nous offre l'opportunité de rencontres régulières avec d'autres associations du secteur. Pour exemples nous participons à des formations organisées par eux ou nous en animons pour eux.

Nous offrons également à nos bénéficiaires des places de concerts grâce au programme social « un pont entre deux mondes » de La Monnaie. En 2025, nous avons pu faire profiter à nos bénéficiaires d'une vingtaine de places pour un concert le 14 février et à un autre le 24 octobre.

H. Deuxième année de partenariat avec CERA

Grâce au partenariat avec CERA (coopérative financière) et en collaboration avec les éditions POLITEIA, une brochure s'inspirant de celle réalisée en Flandres par Expertise Centrum Dementie a été éditée. Elle est envoyée gratuitement aux personnes qui en font la demande. Un formulaire Koalect a été créé pour faciliter la demande d'une brochure.



Nous avons aussi participé à une campagne « Musique et Alzheimer », en réalisant des capsules vidéo dans le somptueux cadre du Musée des Instruments de Musique et en coorganisant avec CERA des conférences à l'issue du spectacle d'Esperanza. Malheureusement, faute de participants en nombre suffisant les dates prévues ont été reportées en 2026.

Nous avons démarré des actions concrètes avec l'asbl AGRI Innovation, qui verront le jour en 2026 !

I. Participation au consortium ITAV « It Takes A Village »

Cette participation s'inscrit dans le contexte des réformes initiées par IRISCARE en vue d'amener le secteur des maisons de repos (MR) et des maisons de repos et de soins (MRS) vers un changement de culture tourné vers le bien-être des aînés.

La Fondation Roi Baudouin nous a contacté afin de participer à l'accompagnement des MRS maisons désireuses d'entrer dans le parcours spécifique appelé « impliquer dans la vie de la maison des personnes atteintes de troubles cognitifs ». Ce projet a débuté en 2024. Il s'est poursuivi en 2025 et se clôturera en 2026.

En 2025, nous avons poursuivi et clôturer l'accompagnement de deux MRS ayant pris part au parcours. Au total, l'équipe a animé 4 journées immersives et une intervision de clôture. Nous avons également débuté l'accompagnement de 4 nouvelles MRS lors de 2 interventions en visioconférences.

Dans ce cadre, nous avons également participé à différentes journées d'études organisées par la Fondation Roi Baudouin avec pour objectif de faire le point, de présenter les défis et d'aborder les pistes pour ancrer la dynamique amorcée par ITAV de manière durable dans le paysage de la Région Bruxelles Capitale.

J. Financement d'un projet via la FRB « Vieillir avec des difficultés cognitives en Brabant Wallon »

La Fondation Roi Baudouin (FRB), à travers un appel à projets du Fond « Mr et Mme Guldickx-Karsoel » a financé, en 2024, l'association pour continuer à développer des actions concrètes au sein du Brabant Wallon. Dans ce cadre, nous avons finalisé la mise en place du projet avec la commune de Lasne, à savoir proposer un groupe de soutien pour les aidants en parallèle d'une activité pour les personnes malades. Nous avons également étoffé les groupes et peaufiner la tenue de l'activité pour les personnes malades.

Enfin, nous avons lancé un appel à candidatures pour les communes de l'est du Brabant Wallon afin de développer des actions dans cette zone géographique. La commune d'Orp-Jauche a répondu favorablement. Plusieurs actions pourraient y être concrétisées dans le courant de l'année 2026.

K. Poursuite de notre participation au projet des prescriptions muséales de la Ville de Bruxelles

En 2024, Alzheimer Belgique a signé, avec la Ville de Bruxelles, une convention pour devenir prescripteur dans le cadre du projet pilote Culture et Santé des « prescriptions muséales ». La convention initiale courrait jusqu'en juin 2025. Un avenant prolonge le projet jusqu'en juin 2026.

Pour rappel, ces sont les psychologues et ergothérapeutes indépendants intervenant dans le cadre du projet Asapp qui sont devenus prescripteurs au nom d'Alzheimer Belgique. Chaque prescription donne droit à une ou deux entrées pour l'un des 13 musées bruxellois participants. En 2025, une quarantaine de prescriptions ont été distribuées. Nous n'avons pas de chiffres quant à leur utilisation.

L. Naissance du projet « Alzheimer, Art et Culture »

Au terme de la formation « Alzheimer, Art et Culture » donnée en partenariat avec la Ville de Bruxelles en 2024, nous avons envoyé un questionnaire aux participants et aux institutions pour évaluer leurs besoins et leur volonté de poursuivre le développement d'une offre culturelle inclusive. L'analyse des réponses en 2025 nous a décidé à initier une recherche de financements pour développer et pérenniser une offre culturelle à destination de notre public.

En juin 2025 nous avons reçu un financement du Fond Lambert-Lenoir de la Fondation Roi Baudouin pour poursuivre le développement de ce projet dont la phase initiale de planification et élaboration s'est déroulée entre juillet et décembre 2025. 2026 en permettra l'exécution.

M. Projet « le chant de la mémoire » du Musée des instruments de musique

En 2024, le Musée des instruments de la Ville de Bruxelles avait sollicité notre aide pour la construction et l'accompagnement de leur projet « les chants de la mémoire » qui a pour but de proposer des visites adaptées aux personnes concernées par les maladies d'Alzheimer et apparentées. Ce projet s'est concrétisé en 2025 avec deux phases tests. La première phase test a constitué en la proposition de deux cyclées de 3 visites en mars et avril 2025 à des groupes préconstitués : un groupe de nos activités de Watermael-Boitsfort

et un groupe de la maison de repos « les églantines ». Chaque groupe a bénéficié de trois visites d'une heure, encadrées par un guide formé par nos soins. Ces visites se sont déroulées en français.



La deuxième phase test, entre novembre et décembre 2026, a proposé un cycle de trois visites en français et un cycle de trois visites en néerlandais à des personnes encore à domicile, les groupes n'étant pas préconstitués.

Pour développer les aspects néerlandophones de formation et de diffusion, nous avons associé BrOes (Expertise Centrum Dementie) au projet.

Ce projet se poursuivra en 2026.

N. 21 septembre : journée mondiale contre la maladie d'Alzheimer

A l'occasion du 21 septembre, Alzheimer Belgique a mené trois actions complémentaires :

- ✘✘✘ La réalisation de capsules vidéo « Alzheimer explore les vécus » pour parler autrement de la maladie à travers la voix de personnes malades, d'aidants-proches et de professionnelles accompagnant des personnes vivant à domicile. Ces capsules ont été tournées à Namur le 26/08 et sont accessibles via le site internet de l'asbl et sur la page YouTube ;



- ✘✘✘ L'envoi d'un communiqué de presse portant sur le bilan de notre modèle d'accompagnement des familles à domicile, ASAPP, qui a déjà fait ses preuves auprès de 1.000 familles ;
- ✘✘✘ La participation au 1^{er} colloque de la recherche psycho-sociale, organisé par la Fondation Recherche Alzheimer. A cette occasion, Anouk Dufour a réalisé une présentation sur l'impact de notre accompagnement à domicile sur la qualité de vie des personnes.

O. Les sollicitations variées auxquelles nous avons répondu

★ Parution du livre « Aider l'aidant » à l'initiative du Docteur Jean-Emile VANDERHEYDEN



Nous avons rédigé un chapitre de ce livre : « Comment accompagner des situations où la maladie d'Alzheimer ou apparentée s'est invitée ? L'importance d'un éventail de propositions ad hoc (sur mesure ?) »

Le livre, publié aux éditions du Panthéon, est paru en octobre.

★ Les sollicitations des étudiants

- Nous avons assisté à la lecture et la soutenance d'un TFE sur le thème « Utilisation de la réalité virtuelle dans les prises en charge ergothérapeutiques des personnes âgées avec maladies neurodégénératives », le 29/08 ;
- Nous avons été auditionnées dans le cadre d'un Travail de fin d'études sur les Démences Frontales Temporelles ;
- À la suite de notre intervention à la Haute école De Vinci, nous avons présenté notre travail à des étudiants de 3^{ème} bachelier en ergothérapie inscrits en programme Erasmus+, dans le cadre de leurs travaux de recherche.
- À la suite de notre sollicitation, une stagiaire en art-thérapie accompagne Berengère Dadre aux activités de Watermael-Boitsfort.

★ Groupe de travail PsyBru sur le domicile

Nous avons été sollicitées par PsyBru pour travailler durant cinq matinées à l'accompagnement à domicile des psychologues de première ligne. Ce travail a abouti à la création d'un guide de bonnes pratiques ainsi qu'un plan de supervision et d'intervision pour les psychologues conventionnés par PsyBru.

★ Actions menées avec l'asbl « Agri Innovation »

L'association a été sollicitée, fin 2024, pour une collaboration à la création d'activités pour notre public spécifique au sein des fermes en Wallonie.

En novembre 2025, des actions concrètes à mener en partenariat ont été définies pour 2026. « Agri Innovation » se charge de recruter des fermes prêtes à porter un projet concret au sein de leur structure afin d'accueillir des familles dont un membre est atteint de la maladie d'Alzheimer ou un trouble apparenté. Les projets peuvent être multiples et variés. Ils concernent les personnes malades elles-mêmes, un binôme aidant-aidé ou simplement un espace de répit pour l'aidant. Il s'étalera sur deux ans.

L'association sera mobilisée pour former les acteurs de fermes (fermiers eux-mêmes mais également les acteurs locaux pouvant être mobilisés pour leur projet) et soutenir la construction des projets respectifs.

Dans un premier temps, quatre fermes seront mobilisées et seront les fermes pilotes pour préciser le fonctionnement afin de s'ouvrir à davantage de fermes à l'avenir.

★ **Soutien pour des réflexions menées au sein du Service Provincial d'Aide aux Familles (SPAF)**

Les salariées de l'association ont été mobilisées pour soutenir toute l'équipe du SPAF autour de l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou un trouble apparenté.

A cette occasion, plusieurs acteurs ont été réunis autour de la table pour mener cette réflexion : le directeur et la sous-directrice, des coordinateurs du SPAF (dont certaines assistantes sociales), des aides familiales, dont certaines ACADAL (service dédié pour l'accompagnement des personnes atteintes de troubles cognitifs et de maladies de type Alzheimer) et l'association Alzheimer Belgique.

L'association a apporté son éclairage et son expérience afin de participer à la réflexion concernant les éléments définis dans un outil interne, mis en place par le SPAF afin de soutenir ses travailleurs de terrain, et les besoins des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou un trouble apparenté. Cela s'est déroulé en présence de tous les acteurs. Le fait que des acteurs très différents soient réunis a permis d'apporter une réflexion complète en tenant compte d'aspects variés : les ressources humaines, les limites de temps, les finances, les besoins spécifiques d'une personne atteinte de la maladie, etc.

2. Les activités de soutien et de répit

Elles sont proposées aux personnes malades et à leur entourage afin de rester en activité, de se sentir soutenu et outillé et de pouvoir échanger entre pairs.

Tableau synthétique de nos activités

Pour les personnes malades	Pour les aidants	Pour les personnes malades et les aidants
<ul style="list-style-type: none"> - Des activités adaptées à Watermael-Boitsfort, Lasne et Rebecq 	<ul style="list-style-type: none"> - Des groupes de soutien en présentiel et en visio - Des cycles de formation en présentiel et en visio 	<ul style="list-style-type: none"> - Des activités communes à Watermael-Boitsfort et à Lasne - L'accompagnement à domicile - Des entretiens individuels

A. Les activités pour les aidés et les activités communes (aidants et aidés)

Par la valorisation des capacités préservées par les personnes atteintes, ces ateliers favorisent le sentiment de sécurité et l'estime de soi de la personne malade ainsi que le renforcement du lien aidant-aidé.

Les activités réalisées sont listées ci-dessous :

★ Rebecq, au sein de la MRS du CPAS

Onze séances à destination des personnes malades se sont déroulées en 2025 au sein de la résidence d'Arenberg. C'est la 6^{ème} année que Stéphanie Gustin, ergothérapeute, anime avec toujours autant de professionnalisme ces ateliers. Chaque séance accueille en moyenne 10 participants.

Retour sur la deuxième séance de l'année : « *Nous commençons la séance par un fond de musique et un tour de présentation. Chacun tire une carte avec un thème bien précis (ex : 1er jour de travail, jardin des parents, les vacances d'antan, ...). Chaque participant raconte à tour de rôle ses expériences par rapport à sa carte, les autres peuvent ensuite, s'ils le souhaitent, raconter ou compléter avec leurs propres expériences. La séance est très animée, ils ont beaucoup à partager. Nous terminons la séance par un brin de musique et un tour de table « comment s'est passé l'après-midi » : les participants ont adoré* ».

★ Watermael-Boitsfort

Vingt ateliers ont eu lieu avec une moyenne de 9 participants par séance concernant l'activité dédiée aux personnes malades et 18 participants par séance concernant l'activité commune « aidants et aidés ».

Ces ateliers sont animés par Bérengère Dadre, art-thérapeute, et rassemblent tous les 15 jours, en alternance, les personnes malades seules et les personnes malades ainsi que leurs proches. Ils sont l'occasion pour chacun d'expérimenter diverses pratiques artistiques et de mettre en valeurs les compétences préservées de chacun et de créer le lien. Un groupe de soutien est proposé aux aidants proches lorsque l'activité n'est destinée qu'aux personnes malades.

Le groupe a participé à une activité au musée, proposée par le MIM. En décembre, une chorale a également été organisée pour fêter la fin de l'année.



★ Lasne

Grâce au soutien du Rotary Club de Genval et de la commune de Lasne, une activité a été mise en place fin 2024 au centre sportif de Maransart.

L'activité se déroule toutes les deux semaines. Une séance rassemble les personnes malades seules, la séance suivante rassemble les personnes malades avec des aidants proches. L'activité réunit encore peu de participants.

Aussi, pendant les 2 mois des vacances d'été, une activité commune au groupe de soutien et à l'activité a été proposée afin d'accueillir plus de participants.

B. Les activités pour les aidants

★ Entretiens individuels

Depuis fin 2022, nous avons intégré le réseau 107, un réseau de santé mentale mis en place dans le cadre de la réforme adulte des soins en santé mentale. Ceci permet de proposer des entretiens individuels avec la psychologue de l'association.

Ces entretiens, à destination des aidants proches, ont lieu soit dans nos bureaux, soit en vidéo consultation. L'objectif est, en tenant compte de chaque situation et des besoins spécifiques, de soutenir dans la compréhension de la maladie, de donner des clefs pour comprendre certains comportements, de proposer des manières de réagir ou de guider dans le choix de structures relais.

Alzheimer BELGIQUE

ENTRETIENS INDIVIDUELS

Pour les personnes atteintes d'une **maladie d'Alzheimer ou apparentée** et leurs aidants proches : conjoints, frères, sœurs, amis, etc.

LES OBJECTIFS

VOUS SOUTENIR DANS LA COMPRÉHENSION DE LA MALADIE, VOUS DONNER DES CLEFS POUR COMPRENDRE CERTAINS COMPORTEMENTS, VOUS PROPOSER DES MANIÈRES DE RÉAGIR, VOUS GUIDER DANS LE CHOIX DE STRUCTURES RELAIS

LIEU : En présentiel dans nos bureaux à Bruxelles ou en vidéoconsultation.

PRIX : Le 1er entretien avec notre psychologue est **GRATUIT** et ensuite, les rendez-vous sont à 11 euros. (8 séances max. par personne). Il est indispensable d'être en ordre de mutuelle.

PRENDRE RDV : **Alzheimer Belgique asbl**
Anne-Cécile Delvenne - ac.delvenne@aalz.be
Clémence Lefevre - c.lefevre@aalz.be

Tel 02/428.28.10
QR code :

Alzheimer BELGIQUE asbl Avec le soutien du projet de remboursement de l'Etat et du Réseau Brabant 107

Le premier entretien est gratuit, onze euros sont demandés pour les suivants. Les familles peuvent bénéficier de 8 séances.

En 2025, nous avons réalisé 129 entretiens et accompagné 91 familles.

★ Groupe de soutien et cycle de formation

C'est par le biais du réseau des soins psychologiques de premières lignes bruxellois (Psybru), que l'asbl Alzheimer Belgique a pu lancer des sessions de groupe de deux types : des groupes de soutien et des cycles de formation pour les aidants-proches. Ces deux sessions ont pour objectif de renforcer le soutien psychologique aux aidants proches et ainsi limiter leur épuisement et leur apprendre à mieux gérer la maladie de leur proche.

Ces groupes sont coanimés par un psychologue agréé et par un autre professionnel ou un expert du vécu. Les interventions sont financées par le réseau 107 et sont donc très abordables pour les aidants qui doivent être en ordre de mutuelle et s'acquitter de 2,5 € par séance.

Les groupes de soutien sont structurés en 10 séances sur l'année, une par mois.

Le but est de créer des espaces de parole afin de favoriser un partage d'expertise, de déposer leurs questionnements, de trouver présence et compréhension et de développer ensemble des stratégies pour apaiser les situations compliquées au quotidien. Ces échanges permettent aussi aux participants de se libérer de la charge émotionnelle, d'apaiser et de relativiser les situations vécues.

En 2025, deux groupes de soutien ont été développés (à Charleroi et Anderlecht) et trois autres se sont poursuivis (Watermael-Boitsfort, 1000 Bruxelles et Lasne) :

- En février : lancement d'un groupe de soutien à Charleroi en collaboration avec le réseau mosaïque et le Centre d'Action Laïque (CAL) de Charleroi ;
- En septembre : lancement d'un groupe de soutien à Anderlecht ;
- La poursuite du groupe de soutien à Watermael-Boitsfort ;
- La poursuite du groupe de soutien en collaboration avec Enéo dans le centre de Bruxelles ;
- La poursuite du groupe de soutien à Lasne.

Les sessions de groupes de formation à destination des aidants proches sont structurées sur 5 séances, une tous les 15 jours environ, hors congés scolaires.

Le but est de renforcer le pouvoir d'action des aidants-proches par une meilleure connaissance de la maladie, des manières de réagir facilitatrices pour maintenir la relation, de l'importance de prendre soin de soi en tant qu'aidant.

En 2025, sept cycles de formation pour les aidants ont été dispensés : 4 groupes ont été proposés en visioconférence et 3 ont eu lieu en présentiel (Walhain, Anderlecht, Etterbeek). Les jours et les horaires de ces cycles varient afin de permettre à un maximum d'aidants d'y prendre part. Un cycle a d'ailleurs été proposé en soirée (de janvier à mars 2025).

Ces actions à destination des aidants répondent à un réel besoin : tous les groupes ont été rapidement complets et nous avons dû créer une liste d'attente afin de proposer de nouvelles dates aux personnes intéressées. Un formulaire de préinscription en ligne a été créé dans lequel tous les groupes actifs sont référencés et où les aidants peuvent manifester leur intérêt afin d'être contactés pour intégrer le groupe de leur choix. Chaque groupe est interactif et rassemble 8 participants de familles différentes maximum pour le confort des échanges.

Parallèlement aux groupes de soutien et aux cycles de formation, Clémence Lefèvre, psychologue, s'est formée à l'animation de groupe avec PsyBru et Anne-Cécile Delvenne, également psychologue, a participé aux interventions cliniques avec PsyBru (4 interventions sur l'année 2025).

3. L'accompagnement à domicile dans le cadre du Protocole 3

L'accompagnement à domicile, mené via le projet ASAPP, projet pilote financé par l'INAMI dans le cadre des protocoles 3, permet d'accompagner la personne désorientée et ses proches à la mise en place d'aides adaptées et à mieux comprendre la maladie pour maintenir une qualité de vie à domicile.

Ce projet pilote, entièrement gratuit pour les familles, a été reconduit en cours d'année (juin 2025) faute d'avoir trouvé un accord entre l'entité fédérale et les entités fédérées dans le cadre des soins de santé intégré. La convention est reconduite en 2026 avec une transition de six mois supplémentaires.

Le projet vise à favoriser le maintien à domicile, la préservation de l'autonomie et la qualité de vie de la personne malade et de son aidant-proche grâce à l'intervention multidisciplinaire et personnalisée au domicile du patient d'un ergothérapeute, d'un psychologue ou d'un case manager.

Pour garantir la qualité des accompagnements, ce projet requiert beaucoup de concertation et, depuis 2021, l'asbl anime tous les mois une réunion clinique avec l'ensemble des indépendants actifs dans le projet.

L'asbl est de plus en plus reconnue pour son service d'accompagnement à domicile et le nombre de familles soutenues augmente considérablement. En 2025, 246 familles ont intégré le projet avec un suivi de 368 familles au total. En 2025, ont été réalisées 4933 heures d'accompagnement dont 1675 heures consacrées au suivi des ergothérapeutes, 1800 heures de soutien par un psychologue à domicile et 1355 heures par le case manager ergothérapeute, 30 heures par le case manager psychologue et 73 heures par une case manager infirmière.

Par ailleurs, nous avons continué nos démarches d'interpellation des pouvoirs publics, tant au niveau fédéral qu'au niveau des entités régionales afin d'avoir des pistes sur l'évolution concrète du projet et nous participons aux différentes réunions de travail afin de défendre les besoins des familles.

En termes de répartition géographique, l'accompagnement a porté sur 62 familles en région bruxelloise, 19 en Brabant-Flamand, 1 en Flandre Orientale et 164 en Wallonie, dont 89 dans la Province de Namur et 37 en Brabant-Wallon.

4. Formations et conférences

Les formations et conférences proposées s'appuient sur les connaissances théoriques, l'expertise et les pratiques de terrain des professionnels de l'asbl. Alzheimer Belgique fait parfois appels à des indépendants de notre réseau pour animer certaines conférences ou formations.

A. Les formations et les conférences données en 2025

En 2025, en plus de celles organisées dans le cadre du réseau 107 bruxellois (cf. au § B ci-dessous) et de celles organisées dans le parcours ITAV (cf. au § H du I), Alzheimer Belgique a animé 143 heures de formation ou de supervisions auprès de différents publics : gardes à domicile, référents démence, audiologues, personnel de maison de repos, baluchonneuses. Elles sont référencées ci-dessous.

INSTUTION	DATES	HEURES	INTITULE
CPSI	13-02-25	3	Communication appliquée orientée résidents
CPSI	20-03-25	3	Communication appliquée : approche collaborative
CPSI	27-03-25	3	Communication appliquée orientée résidents et activités
CPSI	27-03-25	3	Accompagnement des résidents : activités des résidents
CPSI	03-04-25	3	Communication appliquée orientée aidants
Haute Ecole Vinci	14-03-25	2	Rôle de l'ergothérapeute à domicile et soutien aux aidants proches.
IDEE 53	21-01-25	4	Formation gardes à domicile : animation
IDEE 53	22-01-25	7	Formation gardes à domicile : expression corporelle
IDEE 53	27-01-25	7	Formation gardes à domicile : animation
IDEE 53	05-02-25	7	Formation gardes à domicile : expression corporelle
IDEE 53	10-02-25	7	Formation gardes à domicile : animation
IDEE 53	19-02-25	7	Formation gardes à domicile : animation
IDEE 53	10-03-25	7	Formation gardes à domicile : animation
IDEE 53	25-03-25	7	Formation gardes à domicile : animation
Info Alzheimer Tournai	08-02-25	3	Séance d'information sur la maladie
Info Alzheimer Tournai	15-02-25	3	Séance d'information sur la maladie
LAPPERRE	30-01-25	7	Mieux interagir avec la personne désorientée.
CDJ " Pavillon de la Cense"	03-06-25	7	Formation groupe "Un temps pour les aidants"
IDEE 53	02-04-25	7	Formation gardes à domicile : animation
IDEE 53	08-04-25	7	Formation gardes à domicile : animation
IDEE 53	14-04-25	7	Formation gardes à domicile : animation
IDEE 53	14-05-25	7	Formation gardes à domicile : animation
IDEE 53	17-06-25	7	Formation gardes à domicile : animation
SPAF	17-10-25	6	Formation aides familiales : Module I et Module II
Baluchon asbl	06-11-25	6	Coaching des baluchonneuses
Baluchon asbl	11-12-25	6	Coaching des baluchonneuses

Les salariées ont également été mobilisées pour les interventions ou conférences suivantes :

- Conférence à Lasne, le 14 février, sur la thématique « Maintien à domicile et qualité de vie pour les familles confrontées à une maladie de type Alzheimer ». Une trentaine de personnes, professionnels et familles, étaient présentes ;

- Intervention, le 25 avril, à la table ronde de droits devant ASBL et CABASA asbl lors du festival « Toujours Jeunes » à Bruxelles, autour du débat « Comment rester 'Human Forever' dans son habitat ? ». L'occasion de porter la parole des personnes concernées par un vieillissement avec troubles cognitifs ;
- Intervention au Congrès sur la recherche psychosociale et la prévention de la maladie d'Alzheimer organisé, le 18 septembre, par la Fondation Stop Alzheimer. Nous y avons présenté les résultats du projet ASAPP ;
- Conférence à l'hôpital Vésale organisée par le CAL de Charleroi 8 octobre sur le sujet des groupes de soutien à destination des aidants proches de personnes avec une maladie d'Alzheimer ou apparentée.

B. Les partages d'expertises et les ateliers de sensibilisation dans le cadre du réseau 107 bruxellois

Pour rappel, depuis avril 2023, nous sommes conventionnés par Psybru afin de proposer des partages d'expertises et des ateliers de sensibilisations.

La mission de partage de connaissances et d'expertise de psychologues cliniciens est à destination d'un groupe d'acteurs, professionnels de la santé ou bénévoles, dans le domaine des soins de première ligne.

Ceci a permis de former :

- o 12 bénévoles des organisations présentes au sein de la Fondation Be-Source ;
- o Une quinzaine de médecins et paramédicaux de l'équipe de neurologie de l'hôpital Brugmann ;
- o Une dizaine d'employés de la coordination de soins à domicile de Bruxelles ;
- o 6 professionnels de la maison médicale universelle ASBL (médecins généralistes, infirmières et assistante sociale).

Via les ateliers de sensibilisations, Alzheimer Belgique propose une offre d'expertise « evidence based » et orientée vers la communauté pour un groupe de plus de 15 participants.

Ceci a permis d'organiser une conférence portant sur le thème du « rôle d'aidant proche d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ». Cette conférence a été organisée avec Enéo et la Mutualité Chrétienne à la Ferme Rose et présentée à des familles de résidents la MRS Parkside et de la MRS Cinquantenaire.

Nous avons également répondu à un appel à projet de PsyBru visant à proposer des sensibilisations gratuites à des psychologues et acteurs de première lignes. À la suite de cela, nous avons organisé 2 matinées de sensibilisations aux maladies neurodégénératives pour les psychologues de première ligne (24/9 et 8/10) et deux autres à destination des acteurs de première lignes (19/11 et 3/12).

C. Participation à des colloques, à des formations ou événements

Une salariée a entamé la formation case manager au sein d'une haute école afin d'augmenter son expertise sur le sujet, et de continuer à faire évoluer la fonction et pouvoir mieux répondre aux besoins des case managers qui nous sollicitent.

Les salariées ont participé à des colloques :

- Le 23 janvier colloque France Alzheimer sur l'état de la recherche ;
- Le 3 avril, participation à l'atelier « Penser les vieillesse » organisé par la CDCS asbl autour du livre de Nathalie Rigaux « Au fil du soins : L'expérience des personnes "démentes" vivant au domicile, de leurs proches et des professionnels » ;

- Le 22 septembre, participation au colloque « Penser plus tôt à plus tard » organisé par la province du Brabant Wallon ;
- Le 11 septembre, participation aux 40 ans de la CSD ;
- Le 23 septembre, participation à la 10ème journée France DLFT à Lille ;
- Les 4, 12 et 18 novembre, participation à la formation « Vieillir avec ses droits, ça voudrait dire quoi ? », organisée par l'asbl Droit Devant.

5. Actions à destination des pouvoirs publics et des politiques

★ Au niveau fédéral

- Courrier adressé par la Présidente le 2 janvier à Monsieur Benoît Collin, administrateur général de l'INAMI, au sujet du futur du Protocole 3
- Le 6 janvier, présence de la Directrice et de la Présidente au Sénat lors des auditions dans le cadre de la proposition de résolution relative à la prise en charge de la maladie d'Alzheimer et autres maladies apparentées. Contribution écrite adressée le 3 février aux sénateurs dans le cadre de cette même proposition de résolution ;
- Le 24 avril, participation au « stakeholdersforum » organisé dans le cadre de l'élaboration du programme interfédéral pour les personnes vulnérables s'inscrivant dans le cadre du protocole d'accord pour le plan interfédéral de soins intégrés, où la Cellule Inter administrative travaille avec les entités fédérées sur un certain nombre de programmes interfédéraux afin d'intégrer les initiatives d'aide et de soins et d'améliorer la continuité des soins. À travers des « use cases » anonymisés, ce forum a pour objectif de débattre et d'identifier les pistes d'amélioration, les lacunes, l'offre d'aide et de soins existante ;
- Le 4 septembre, participation à la réunion d'informations organisée par l'observatoire des maladies chroniques de l'INAMI, concernant le Bel rai et le programme SI pour les personnes vulnérables ;
- Le 18 septembre, réunion des Protocoles 3 sur l'état d'avancement des travaux pour l'élaboration de l'accord de coopération soins et accompagnement intégrés avec les entités fédérées, destiné à servir de base pour les programmes de soins intégrés (dont le programme « personnes vulnérables ») ;
- Le 30 septembre, participation au deuxième forum des parties prenantes organisé dans le cadre de l'élaboration du programme de soins intégrés pour les personnes vulnérables. L'objectif de ce forum des parties prenantes est d'utiliser des use cases anonymisés de personnes vulnérables pour lancer le débat sur l'approche générique de la vulnérabilité au niveau micro, sur la manière de soutenir les organisations locales à cet égard et sur le (re)déploiement des ressources.

★ En région Bruxelles-capitale :

- Le 5 juin, rencontre avec Aurélie Czekalski, députée et Geoffroy Coomans de Brachène, tous les deux députés au Parlement de la région de Bruxelles-Capitale ;
- Rencontre le 28 octobre avec Ines De Calafate Moreira, impliquée à la COCOF dans le développement des soins de santé intégrés à Bruxelles.

★ En région Wallonne :

- Participation le 7 avril à la rencontre entre le cabinet du ministre wallon de la Santé Yves Coppieters et l'ADNBE-Ensemble pour Alzheimer. Présentation des missions de l'asbl et interpellation par rapport aux nouvelles politiques dans le cadre des soins de santé intégrés ;
- Rencontre le 4 juillet avec Madame Laura Carabotta, de l'AVIQ pour envisager l'avenir de l'asbl en Wallonie à l'aube de la réforme des soins de santé intégrés ;

- Participation à la table ronde, organisée par la Ligue de Sclérose En Plaque, à l'occasion de la journée mondiale de la sclérose en plaques le 30/05, et échanges autour des maladies neurodégénératives avec le ministre Yves Coopieters et plusieurs membres de son cabinet à Naninne ;
- Le 12 juin : Rencontre du pôle GéroNam à la province de Namur en vue d'intégrer un dispositif du réseau Namurois.

6. Les 40 ans d'Alzheimer Belgique

40 ans d'existence d'Alzheimer Belgique et un nombre incalculable de familles aidées tout au long de ces années.



Cet anniversaire a été célébré le 10 octobre 2025 lors d'un concert du Greg Houben Trio à la Tricoterie, concert suivi du traditionnel gâteau d'anniversaire et du verre de l'amitié. Les 40 ans d'Alzheimer Belgique se sont déroulés en belle compagnie : présence des associations partenaires, d'amis, d'une partie de l'équipe et de familles.

7. Les actions de récolte de dons

A. Participation aux 20 km de Bruxelles



Pour cette édition 2025, les couleurs de l'asbl ont été doublement portées : via la Fondation d'utilité publique be.Source et via EPRA.

Des sportifs volontaires (confirmés ou amateurs) se sont joints à certains membres de l'équipe pour porter les couleurs de l'association.

Le cadre et les conditions privilégiées, mis à disposition par be.Source, ont fait de cet événement un succès.

L'asbl sera de nouveau présente pour l'édition 2026 !

B. Trail nocturne du Bad Bee Club

Ce club aime donner une dimension solidaire à leurs actions en reversant une partie de leurs bénéfices à une cause qui leur tient à cœur.

Dans le cadre de leur 3^{ème} édition de trail nocturne, qui s'est tenue le 18 octobre 2025 au Parc du Bailli à Braine-le-Château, c'est notre association qui a été mise à l'honneur. Nous étions présents sur place le jour de cet événement.

C. Concert caritatif organisé par la fille d'une personne malade, aujourd'hui décédée

Un concert caritatif au profit d'Alzheimer Belgique a été organisé le 14 novembre 2025 à 20h30 au Full Circle à Bruxelles par Madame Elisabeth Doulcet en mémoire de son père, Monsieur Jean Doulcet.

Voici un extrait de la présentation de cet événement, qui résume bien le caractère intime et émouvant qui entouraient cette soirée : « *Le programme musical comporte des morceaux qui ont joué un rôle clé pour apaiser papa, mais aussi pour m'apporter du réconfort. Si ces musiques réveillent des émotions en vous, n'ayez pas peur de les accueillir, de les laisser sortir, ce serait le plus bel hommage pour papa qui versait toujours une larme quand une musique le prenait au cœur.* »

ELINA BUKSHA • KACPER NOWAK • CHRISTIA HUDZIY
VIOLON VIOLONCELLE PIANO

**CONCERT
TRIO D'AUTOMNE**
EN HOMMAGE À JEAN DOULCET

14 NOVEMBRE 2025 À 20H30
BAR OUVERT À 19H30

FULL CIRCLE
CHAUSSÉE DE VLEURBAT 89, 1050 NELLES

ŒUVRES DE
BRAHMS, GLAZOUNOV, POPPER, SAINT-SAËNS, SCHUBERT, VAVILOV

RÉSERVEZ VOS
BILLETS SUR

PRIX
55€

TOUS LES BÉNÉFICES SERONT REVERSÉS À ALZHEIMER BELGIQUE

WWW.BILLETWEB.FR/TRIOAUTOMNE TRIOAUTOMNE@GMAIL.COM

FULL CIRCLE Alzheimer BELGIQUE

II. PARTENARIATS

- ★ Baluchon Alzheimer Belgique
- ★ Expertise Centrum Dementie
- ★ Fondation Roi Baudouin
- ★ LUSS
- ★ Infor-Homes
- ★ Senoah
- ★ Asbl Aidants-Proches
- ★ SAM, le réseau des aidants
- ★ Le Bien Vieillir
- ★ Arémis
- ★ Communes de Watermael-Boitsfort, Braine L'Alleud, Lasne et Rebecq
- ★ CAL Charleroi
- ★ Collectif Auguste et les autres
- ★ Plateforme Luxembourg
- ★ Eric et Jeanne
- ★ Enéo
- ★ Ergo 2.0
- ★ Brusano
- ★ Tribu
- ★ Union Professionnelle des Ergothérapeutes
- ★ Fondation d'Utilité Publique BeSource
- ★ Cabasa
- ★ PsyBru
- ★ Réseau 107 BW
- ★ Réseau Mosaique
- ★ La Ville de Bruxelles
- ★ Octopix
- ★ Senior Service asbl
- ★ Ligue Belge de la Sclérose en Plaque
- ★ Lewy.be

III. GRH de L'asbl au 31.12.2025

1. Les membres du CA

- ★ Madame Karin Van Loon Kalb Présidente
- ★ Madame Béatrice Theben - Secrétaire
- ★ Madame Sophie Donck - Trésorière
- ★ Madame Cindy Debey
- ★ Madame Lydie Amici
- ★ Madame Marie-Louise Carrette
- ★ Monsieur Franck Mukundi
- ★ Madame Frédérique Meeus
- ★ Madame Anabelle Roeland

Le Conseil d'administration s'est réuni 6 fois, à échéance régulière, de manière virtuelle ou en présentiel.

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 18 février 2025 pour décider d'une modification des statuts afin de permettre la mise en place d'adhérents professionnels ou particuliers.

L'assemblée générale s'est tenue le 26 mai en format hybride. Elle a entériné l'entrée au CA de Madame Frédérique Meeus et de Madame Anabelle Roeland.

2. Les membres du Comité scientifique

- ★ Dr Jean-Christophe Bier : Neurologue - Hôpital Erasme
- ★ Prof. Jean-Pierre Brion : Professeur - ULB
- ★ Prof. Adrian Ivanoiu : Neurologue, Centre de la Mémoire - Cliniques Universitaires St-Luc
- ★ Prof. Jean-Noël Octave : Professeur émérite de l'UCLouvain
- ★ Prof. Eric Salmon : Neurologue - CHU Liège

Le comité scientifique a été réuni une fois, le 25 mars afin d'échanger sur le soutien scientifique à l'équipe

3. L'équipe

- ★ **Marie Bourcy,**
Directrice
- ★ **Séverine Clavel,**
Collaboratrice administrative et aide à la gestion des indépendants
- ★ **Candice de Meester**
Chargée de « Communication et Comptabilité »
- ★ **Anouk Dufour, ergothérapeute, psychomotricienne**
Chargée de projets « Accompagnement à domicile et Promotion santé région Bruxelles »
- ★ **Clémence Lefèvre, psychologue**
Chargée de projets « Accompagnement des familles et entretiens »
- ★ **Anne-Cécile Delvenne, psychologue**
Chargée de projets « Accompagnement des familles et entretiens »
- ★ **Eugénie Lemaire, ergothérapeute**
Chargée de projets « Formation et événements culturels »
- ★ **Emilie Marchand, ergothérapeute**
Chargée de projets « Accompagnement à domicile, gestion des indépendants et Promotion santé région Wallonne »

4. Les indépendants

Les indépendants permettent à l'association de déployer à plus grande échelle certains services et activités.

Ils sont ergothérapeutes, psychologues, infirmiers et art-thérapeute. Une grande majorité travaillent au domicile des familles, dans le cadre du projet ASAPP.

5. Les bénévoles

Les bénévoles jouent un rôle important. Dans l'organisation de l'association, ils interviennent en soutien d'un professionnel.

Il s'agit souvent d'aidants qui ont vécu la maladie d'un proche ou des professionnels qui ont été confrontés aux difficultés de la personne désorientée et de leur famille.

Les activités de Watermael-Boitsfort et celles de Lasne bénéficient du soutien d'un bénévole.